RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

2K2A
Société à responsabilité limitée au capital de 100 Euros
10, jardins du Colombiers – 63910 VERTAIZON
RCS CLERMONT-FERRAND 902 978 733

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE

EN DATE 5 MARS 2025

L'an 2025
Le 5 mars

Conformément à l'article 20 « DECISIONS COLLECTIVES » des statuts, qui prévoit :

> « *Elles [les décisions collectives des associés] peuvent encore résulter du consentement de tous les associés, exprimé dans un acte*. »,

L'Associé unique Monsieur Adrien REPELLIN-VILLARD, titulaire de 100% du capital social et des droits de vote, a décidé de prendre des décisions sur l'ordre du jour suivant :

- Modification de l'objet social sans modification de l'activité de la Société – Modification corrélative des statuts de la Société
- Pouvoirs.

L'Associé unique a pris les décisions comme suit :

PREMIERE DECISION
Modification de l'objet social sans modification de l'activité de la Société –
Modification corrélative des statuts de la Société

L'Associé unique,

* **rappelle** que l'objet social de la Société est actuellement ce qui suit :

« La Société a pour objet, en France et dans tous pays :

- *le conseil et l'accompagnement de dirigeants d'entreprises dans l'élaboration de stratégies de transformation, d'adaptation et de conduite du changement ;*

- *la conception des processus de changements organisationnels et managériaux (humains, technologiques, financiers, informatiques, démarche qualité, sécurité, ...) selon les finalités attendues ;*

- *l'achat, la souscription, la détention, la gestion, la cession ou l'apport de parts sociales ou autres valeurs mobilières dans toutes sociétés ;*

- *la gestion pour compte propre d'un portefeuille de valeurs mobilières ;*

- *la gouvernance, la direction, la gestion, l'animation de sociétés pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social, ou à tous objets similaires ou connexes ;*

A.R.

- *la gestion, l'administration, l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis et de tous biens immobiliers dont elle est propriétaire ou pourrait le devenir, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement ;*

- *la participation de la Société à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social, ou à tous objets similaires ou connexes, notamment aux entreprises ou sociétés dont l'objet serait susceptible de concourir à la réalisation de l'objet social, et ce, par tous moyens, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports, fusions, alliances ou société en participation.*

Et, plus généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes, de nature à favoriser son extension ou son développement. »

* **décide** de la modification de l'objet social de la Société, sans modification de l'activité de la Société, qui devient à compter de ce jour, en France et dans tous pays :

- le conseil et l'accompagnement de dirigeants d'entreprises dans l'élaboration de stratégies de transformation, d'adaptation et de conduite du changement ;

- la conception des processus de changements organisationnels et managériaux (humains, technologiques, financiers, informatiques, démarche qualité, sécurité, ...) selon les finalités attendues ;

- l'achat, la souscription, la détention, la gestion, la cession ou l'apport de parts sociales ou autres valeurs mobilières dans toutes sociétés ;

- la gestion pour compte propre d'un portefeuille de valeurs mobilières ;

- la gouvernance, la direction, la gestion, l'animation de sociétés pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social, ou à tous objets similaires ou connexes ;

- la gestion, l'administration, l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis et de tous biens immobiliers dont elle est propriétaire ou pourrait le devenir, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement ;

- la location et vente de véhicules de tourisme et industriels sans chauffeur, ainsi que de tous véhicules à moteur ou électriques ;

- la location de tous matériels et mobiliers ;

- le négoce de tous véhicules à moteur neufs et d'occasions ainsi que de tous matériels, mobiliers, biens et produits ;

- la participation de la Société à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social, ou à tous objets similaires ou connexes, notamment aux entreprises ou sociétés dont l'objet serait susceptible de concourir à la réalisation de l'objet social, et ce, par tous moyens, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports, fusions, alliances ou société en participation.

Et, plus généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes, de nature à favoriser son extension ou son développement.

A.R.

* **décide** de la modification corrélative des statuts de la Société, l'article 2 « OBJET » s'écrivant désormais comme suit :

« *La Société a pour objet, en France et dans tous pays :*

- *le conseil et l'accompagnement de dirigeants d'entreprises dans l'élaboration de stratégies de transformation, d'adaptation et de conduite du changement ;*

- *la conception des processus de changements organisationnels et managériaux (humains, technologiques, financiers, informatiques, démarche qualité, sécurité, ...) selon les finalités attendues ;*

- *l'achat, la souscription, la détention, la gestion, la cession ou l'apport de parts sociales ou autres valeurs mobilières dans toutes sociétés ;*

- *la gestion pour compte propre d'un portefeuille de valeurs mobilières ;*

- *la gouvernance, la direction, la gestion, l'animation de sociétés pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social, ou à tous objets similaires ou connexes ;*

- *la gestion, l'administration, l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis et de tous biens immobiliers dont elle est propriétaire ou pourrait le devenir, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement ;*

- *la location et vente de véhicules de tourisme et industriels sans chauffeur, ainsi que de tous véhicules à moteur ou électriques ;*

- *la location de tous matériels et mobiliers ;*

- *le négoce de tous véhicules à moteur neufs et d'occasions ainsi que de tous matériels, mobiliers, biens et produits ;*

- *la participation de la Société à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social, ou à tous objets similaires ou connexes, notamment aux entreprises ou sociétés dont l'objet serait susceptible de concourir à la réalisation de l'objet social, et ce, par tous moyens, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports, fusions, alliances ou société en participation.*

Et, plus généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes, de nature à favoriser son extension ou son développement. »

DEUXIEME DECISION
Pouvoirs

L'Associé unique,

* **confère** tous pouvoirs à Maitre Justine GANDON – Avocat – [redacted] à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt, de modification du RCS et autres qu'il appartiendra notamment auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de CLERMONT-FERRAND.

****

A.R.

L’ordre du jour étant épuisé, de tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l’Associé unique.



_____

L’Associé unique
Monsieur Adrien REPELLIN-VILLARD

A.R.